Bonjour Madame Akpedze, je m'appelle XO7, je suis togolais, j'ai fait une thèse en sociologie principalement sur la question de la gestion des déchets et de la sécurité environnementale dans le grand Lomé. Actuellement je suis en poste sur un projet de la Banque mondiale au Togo où j'occupe principalement le poste d'expert sur les questions de développement social, du genre, de lutte contre les violences basées sur le genre et autres. Et donc voilà, c'est ce qui m'occupe actuellement.

Je ne sais pas exactement si tous ces outils-là sont mis en branle, en tout cas pour le moment, mais (pour ?) les quelques outils que je connaisse, on a le plan directeur d'urbanisme et il y a aussi le plan d'occupation des sols, on a aussi un plan de secteur sans oublier le schéma directeur d'aménagement urbain et du grand Lomé principalement que je connais un peu. Il y a aussi le plan local d'urbanisme qui est maintenant de plus en plus développé au niveau des communes. Pour le plan de sauvegarde et de mise en valeur, ça je ne sais pas si réellement le Togo l'utilise, mais il y a ça quand même dans les textes prévus. Et aussi le schéma de cohérence territoriale. En tout cas c'est tous ces outils-là qui foisonnent normalement et qui doivent faire objet d'outils pour la planification urbaine. Il y en a qui sont réellement mis en œuvre mais il y en a qui n'existent que pour le moment dans les textes.

Oui pour la ville de Lomé, il y a le schéma directeur d'aménagement urbain qui existe, qui a été actualisé, qui a été produit depuis, je pense, entre 2008 et 2010 ensuite qui a été actualisé en 2015 et qui a encore subi d'autres modifications en 2019. Il y a aussi pour le grand Lomé, la stratégie de développement urbain à l'horizon 2030 qui est aussi produite et qui existe.

En partie oui, parce que j'avais mon mentor, mon directeur qui travaillait sur le schéma directeur d'aménagement urbain donc il nous a juste impliqué un tout petit peu. En ce moment nous étions en master, un tout petit peu pour la collecte de certaines données auprès des populations et tout et aussi on a vu de loin et sa validation s'est passée en conseil des ministres. Mais ça c’est vraiment de loin (comme on dit ?).

[].

Oui, l'agriculture urbaine comme le nom l'indique, c'est une agriculture qui se passe en milieu urbain, je pense que c'est la définition la plus basique. Et voilà, j'en connais, j'en vois, j'en entends parler. Et voilà. Je connais aussi des personnes qui ont peut-être travaillé un peu sur ça. Il y a aussi des collègues sur des projets : le projet Waka, par exemple, qui avait un volet agriculture urbaine puisque vous n’êtes pas sans savoir que (sur ?) la côte togolaise, il y a des activités de maraîchage qui s'y développent. Donc le projet lutter contre l'avancée de la mer a jugé bon aussi d'inclure cette frange de la population là pour voir comment est-ce qu'il faut…voilà donc c'est à cette occasion là que j'ai pu aussi et me frotter à la chose, à la chose de la culture urbaine.

Pour Lomé et ça a été pris en compte d'une manière, ce n'est pas aussi clair, mais c'est d'une manière parce qu'il y a une zone non aedificandi, c'est à dire non constructible qui est derrière ou bien du côté du nord du grand contournement de Lomé. C'est un ancien lit, le lit du fleuve (Zio ?). Donc cette zone-là a été programmée pour abriter des cultures rizicoles et c'était clairement mentionné dans le schéma directeur d'aménagement urbain du Grand Lomé dont on a parlé tout à l'heure. Ça, c'était clairement dit que cette zone-là ne devait pas faire l'objet de construction et plutôt devait être affectée à l’agriculture (?), vu que c'est une zone qui retient beaucoup d'eau.

Et donc voilà, je pense que c'est seulement à ce niveau-là qu’on a clairement vu ça, mais aussi dans les différentes actions qui sont prévues. On voit clairement quand même qu'il y a ce côté-là et bon de protection de l'environnement, d'autosuffisance alimentaire qui est un peu abordé et on peut clairement le mettre en relation avec l’agriculture urbaine. Voilà, de (quelle ?) façon on peut oser dire quand même que ces documents-là ont pris en compte…

Ça, je ne pourrais le dire, parce que je ne (leur ai pas ?) demandé mais quand même je sais que pour un tel document, sûrement qu'ils ont été abordés. Maintenant voir s'il y a une place qui leur est réservée de façon officielle ou s'ils ont été mis au courant d'un tel fait, je ne sais pas. Mais c'est clair s'ils ne sont pas au courant c'est un secteur qui ne peut pas se développer pleinement parce que les primo acteurs ne sont pas au courant, donc c'est compliqué pour la suite.

Non, pas dans toute cette zone, pas dans toute et en tout cas il y a des projets et il y a le truc de Djagblé là j'oublie le nom, le nom entier qui était affecté à cette zone… Mais en tout cas il y a quand même des actions qui sont entreprises par l'état et qui donnent à croire qu'ils ont réellement pris en compte cet aspect-là. lI y a là une zone, comme je l'ai dit développée pour la riziculture à Djagblé, ils appellent ça plateau. Je vais chercher clairement le nom et vous communiquez le nom plus tard mais on remarque, dès qu'on passe sur ce contournement, des maisons qui sont installées en plein lit et ce sont ces personnes-là qui se déplacent au gré de la pluviométrie. Parce que quand la pluie veut tomber, les risques d'inondation là-bas sont très très très élevés et quasiment (à ?) 100%, il y a inondation de ces maisons-là. Donc ces personnes-là sont obligés de se déplacer. On remarque que bien que c'est une zone qui soit déclarée non constructible, les personnes s'y sont installées et des personnes y vivent. Ce n'est pas seulement la culture du riz qui est développée, les gens continuent de vivre dans (cette zone ?). Parce que ce n'est pas toute la zone aussi qui a été exploitée, il y a une bonne partie qui n'est pas encore exploitée.

Oui, c'est engagé par le ministère de l'agriculture, c’est par l'État. Je ne sais pas si c'est sur un fond propre de l'état, mais en tout cas c'est les pouvoirs publics qui ont mis en œuvre cette activité là-bas.

Je pense que c'est comme une pièce de monnaie hein, on a les deux faces aussi bien l’agriculture urbaine peut présenter des avantages et plus d'avantages d'ailleurs, mais en même temps on peut on peut clairement lire des inconvénients.

En termes d'avantages qui me viennent en tête, je pense que la première chose en tant que mordu de l'environnement, moi, c'est le verdissement que cette agriculture-là peut offrir parce qu'on sait que chaque plante verte contribue en tout cas à la fixation du carbone. Et donc ça, ça permet aussi un tant soit peu, d'une manière ou d'une autre, de lutter contre le réchauffement climatique et (autres-là ?). Et aussi, on remarque que cela occupe certaines populations parce que certains se sont déplacés. Il y a certains qui avaient vocation réellement à être clairement dans l'agriculture, mais par faute de moyens de là où ils étaient, ils ont migré vers là. Maintenant, avec ce développement de cette activité, ils arrivent à se retrouver, à continuer non seulement de vivre en ville, mais de pouvoir aussi pratiquer une activité dont ils ont des compétences naturelles. Et aussi, je pense que cela favorise la disponibilité de certaines denrées alimentaires…par exemple la tomate. C'est vrai que Lomé continue d'en importer et des autres (faubourgs ?) qui l'entourent, et même de l'extérieur jusqu'au Burkina, mais quand même, il y a cette disponibilité là, ce qui est produit localement et en même temps consommé. Il y a aussi les laitues et autres et autres légumes. Et aussi, il ne faut pas perdre de vue l'aspect pécuniaire de la chose parce que cela rapporte quand même un peu à cette à cette frange de la population qui s'investit dans ce secteur.

Mais en terme d'inconvénients, je pense que la liste n'est pas trop longue. Il y a deux inconvénients qui me viennent tout de suite, comme ça en tête... Quand on voit dans une ville, grands espaces champêtres, tout de suite on est perdu, on se demande si est ce qu'on est réellement encore dans une ville ou plutôt dans un village. Donc l'agriculture urbaine est développée sur de très grands espaces et renvoie à des milieux semi-rurales ou semi-urbains et cela peut jouer contre le développement en termes d'habilité urbaine, de ces villes-là qui présentent ces aspects. Et aussi, il ne faut pas perdre de vue le fait que des fois, cette agriculture urbaine-là se développe sur des parcelles. Tu vas voir un terrain vide, u terrain qui est en friche et s'il y a quelqu'un là-bas qui s'intéresse à la chose tout de suite, des fois, même sans permission, il se met à cultiver cette terre là et à y mettre une culture. Et des fois cela peut engendrer des conflits entre des personnes.

Et donc, selon moi, c’est quelques inconvénients. Et aussi si cette agriculture-là utilise des pesticides et autres cela peut agir parce que j'ai vu que vous faites un lien entre cette agriculture là et la santé. Cela peut rétroagir sur ces personnes-là qui sont directement impliquées à cette culture-là par le maniement de ces engrais, surtout s'ils ne sont pas protégés comme il se doit.

Je pense que si le maniement des engrais agit sur ceux qui l'utilisent indubitablement, ça agit aussi sur ceux qui en consomment. Et donc c'est une chaîne, ça va aussi agir sur la santé de ces consommateurs, de ces profits et je sais que vous êtes togolaise, vous connaissez bien l’Adémè. Il y a différentes feuilles d’Adémè. Quand vous voyez l’Adémè qui a subi un changement, je veux dire en termes d'engrais et une autre Adémè qui n'a pas qui n'a pas été plantée avec de (tels ?) engrais, il y a tout de suite la différence-là qui frappe aux yeux. Et donc j'imagine que ça peut agir aussi sur la santé mais ça, il faut mener une étude, je pense, pour vraiment voir l'impact de ces engrais-là sur la santé.

[].

Je pense que je pense que c'est tout, selon moi. Sûrement, qu’il doit y en avoir d'autres.

Depuis 1999, bon, là je n'étais pas tout à fait conscient, mais j'ai pris réellement conscience que je vivais à Lomé, parce que je devais aller à l'université, je devais sortir de mon quartier, aller jusqu’à l'université et tout. Et donc j'avais le temps plus de découvrir Lomé. Je pense que c'est depuis 2010. Sinon, comme je le disais tantôt, c’est en 1999 que mes parents ont été réaffectés à Lomé, que nous sommes venus mais là je n'étais pas trop grand, j'avais quoi cinq ou six ans ? Donc je peux dire que c’est en 2010.

Oui. Je ne sais pas comme je l'ai dit, c'est un truc qui est quand même prévu mais légal en ce sens que ça peut être développé à tout bout de champ. Je ne pense pas, parce que c'est des zones déclarées constructibles qui sont réaffectées à la culture, donc je ne pense pas que c'est légal. Mais ça peut être légitime dans ce sens que, comme on le dit, la nature a horreur du vide. Et dès qu’une population ou bien une personne qui aime la chose constate, qu’il y a un vide quelque part, tout de suite, il peut le mettre en valeur dans cette mise en valeur-là peut être légitime, mais la légalité est à voir, à prouver.

Je pourrais dire l'évacuation de la marchandise qu'ils produisent sûrement que la concurrence externe de Lomé leur fait un tout petit peu mal. Donc il y a cette concurrence-là surtout que des fois on a tendance à assimiler cette agriculture à une agriculture de subsistance, c'est à dire qui ne sert que à la famille qui la fait. Donc ça fait qu’on ne met pas assez de moyens, il n'y a de politique pour soutenir cette agriculture-là, alors qu’ailleurs on peut constater que l'agriculture urbaine est même soutenue. Quand on voit des villes, des villes ailleurs, on développe même des fermes agricoles, surtout l'exemple des éco quartiers. Il y a des fermes qui sont spécialement réservées, développées pour encourager l'agriculture. Mais par ici, ce n'est pas encore le cas. Je pense que c'est quelques difficultés : la concurrence externe de leur culture. Il n'y a pas de soutien, non pas réellement de soutien d'accord.

Tout à fait. Je pense que la réponse se trouve dans la question. Si l'agriculture urbaine doit continuer d'exister, je pense que le vol et santé doit amplement prendre sa place parce que finalement on mange pour être en bonne santé, on ne mange pas pour autre chose, on ne mange pas pour tomber malade donc la santé doit réellement être une partie intégrante et intégrée dans le développement de l’agriculture.

…de planification et qui puisse ressortir clairement que ça ne soit pas juste des allusions ou des faire-valoir, ou même juste parce qu'on sent que dans cette zone-là, on ne doit pas autoriser les constructions, donc « il faut affecter ça de facto à l'agriculture », et donc on se dit que « oui, on va faire comme ça » ... C'est comme l'exemple que je venais de donner dans l'ambition de développer des éco quartiers, il faut disposer de ces fermes agricoles-là et qu’il soit mis noir sur blanc pour que tout le monde puisse être au même niveau d'information et savoir que c’est autorisé et ça n'est pas autorisé. Donc il faut réellement l'intégrer aux documents de planification, je pense.

Je pense que d'abord, c'est en impliquant les premiers acteurs, lors de la rédaction de de ces outils de planification, il faut que ces premiers acteurs-là ne soient pas oubliés, qu'on ne soit pas dans un bureau et on vient, on s'assied dans un bureau, on prend des documents et on vient le leur appliquer. Il faut aussi prendre leurs désirs et aussi il faut que cela soit une bonne volonté de du pouvoir public. Il faut que réellement le pouvoir public entende et mette en œuvre de ces faits-là dans les documents et qu'il puisse prendre ça à cœur.

Bon, je suppose que vous avez déjà le schéma directeur d'aménagement urbain du Grand Lomé, je ne sais pas si vous l'avez, sinon je l'ai à mon niveau.

Oui.

Je ne sais pas pour les cartes aussi si vous en avez suffisamment, je vais voir si j'ai une carte qui est assez intéressante. Il y a le professeur (?) comme je vous l'ai dit, qui m'avait copié certaines cartes comme lui il est réellement... En fait il travaille à (?) comme c’est (?) qui était commissionnée pour conduire le l'étude sur le schéma directeur d'aménagement et donc il a en sa possession, je pense, pas mal d'informations et vous pourrez aussi l'entendre. Je ne sais pas si vous l'avez fait, vous pouvez aussi l'entendre sur ces questions et avoir son avis aussi.

Ok d'accord,

OK d'accord je vais je vais essayer.

D’accord.

[…]